

FP 3 - LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES :

cf emploi du temps

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière 13001 Marseille
Possibilité de suivre en visio-
conférence.

ACCESSIBILITE LOCAUX : locaux
accessibles aux personnes à
mobilité réduite.

COUT/TARIF

895 € Nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Interentreprises - Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,

remise de :

- Attestation de compétences et de fin de
formation

- Formation validée au titre de la
formation continue des avocats

LES + DE LA FORMATION

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

OBJECTIFS

- Comprendre le dispositif législatif français
- Comprendre le dispositif normatif international
- Connaître la liste des produits et procédés dopants et interdits
- Gérer les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
- Préparer juridiquement le suivi médical des sportifs du club
- Elaborer les obligations de l'équipe médicale du club
- Elaborer des stratégies de défense en cas de contrôles positifs

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, juristes de fédérations, personnel
de santé

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME**I – La prévention**

A – Le périmètre de la lutte antidopage

Qu'est-ce que le dopage ? Quelles sont les personnes visées ?

Quelles sont les compétitions concernées ?

B - Les moyens de la lutte antidopage

Certificat médical et licence

Localisation et passeport biologique

AUT et programmes d'information télévisés

II – La répression

A – Les responsabilités du sportif

Les procédures disciplinaires nationales

Les procédures disciplinaires internationales

Les sanctions proprement dites

B – Les responsabilités de l'entourage du sportif

La responsabilité pénale

**Responsable de la formation**

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%

Taux de réussite : NC

Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Bastien BRIGNON

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Co-directeur du Master Professionnel « Ingénierie des Sociétés »
- Directeur du DESU Droit et Pratique des Affaires

